

# VIOLENCE BASÉE SUR LE GENRE DANS LE TERRITOIRE DE NYIRAGONGO: UNE RÉALITÉ VOILÉE

PAR ASSUMANI KAKEMBE RODRIGUE

Enseignant et chercheur (ASS2) à l'ISDR GOMA B.P : 232 GOMA, Tél +243 991 267 541 email [rodriguezassumani.57@gmail.com](mailto:rodriguezassumani.57@gmail.com) et

MAOMBI MULUME MUTAALAM

enseignants et chercheurs (ASS2) a L'ISDR GOMA email [davidmaombimulume@gmail.com](mailto:davidmaombimulume@gmail.com)

B.P ; 232 GOMA, Tel : +243973439362 ; 0991267541

## Résumé

La présente étude prouve sa particularité dans l'évaluation des faits pourtant devenus populaires mais que la législation minimise pendant que ses effets sont néfastes et mortels. La violence faite aux hommes surtout par leurs conjointes est très dangereuse et tue beaucoup car responsable de maladies psychosomatiques, de traumatisme et autres maladies graves pouvant conduire même à l'accident cardio-vasculaire. Ainsi, ce travail vise à déceler les raisons c'est-à-dire les causes et les conséquences de la violence basée sur le genre faite aux hommes et proposer des voies de sorties de cette difficulté qui secoue la société actuelle considérant que lorsque la tête de la famille, base de la société, est déstabilisée, rien ne garantit une bonne éducation familiale et le résultat s'observe dans une société ou communauté déchirée meurtrière et individualiste...

**Mots clés** : violence, cause, conséquence, genre, homme.

## Abstract

The present study proves its peculiarity in the evaluation of facts which have become popular, but which the legislation minimizes while its effects are harmful and deadly. Violence against men especially by their wives is very dangerous and kills many because responsible for psychosomatic illnesses, trauma and other serious illnesses that can even lead to cardiovascular accident. Thus, this work aims to decelerate the reason that is to say the causes and consequences of gender-based violence against men and to propose ways out of this difficulty that shakes current society considering that when the head of the family, the basis of society, is destabilized, nothing guarantees a good family education and the result is observed in a murderous and individualistic society or community ...

**Keywords**: violence, cause, consequence, gender, man.

## INTRODUCTION

La question de la violence au niveau mondial reste délicate. On observe toute une panoplie d'acte à caractère de violences ayant des répercussions sur l'humanité et sur l'homme. Selon le rapport d'UNICEF, la question des violences sexuelles, connaît une nouvelle historiographie, notamment, la découverte des viols de masse en ex-Yougoslavie<sup>1</sup>.

Cette perspective devrait en effet permettre d'élargir les questions posées par une histoire des violences sexuelles généralement entravée par un point de vue et trop enfermée dans des bornes chronologiques rigides et pourtant peu opératoires. Ce double élargissement, chronologique et géographique, permettra notamment de mesurer l'éventuel impact des différences confessionnelles, institutionnelles et législatives sur le rapport qu'une société entretient avec les violences sexuelles. Souvent appréhendé comme un acte individuel, odieux mais ordinaire, le viol peut en effet prendre des formes et recouvrir des réalités très différentes.

Selon le journal international de victimologie, dans le document portant sur la violence est inacceptable, violence conjugale. Que faire ? Il précise que dans l'antiquité, la première mention écrite du viol est dans le Code d'Hammourabi qui assimile le viol à l'adultère. La victime et l'assaillant sont ainsi punis de la même manière à la discrétion du mari, dont la femme est considérée comme la propriété<sup>2</sup>. »

Malgré les progrès réalisés dans la reconnaissance, à l'échelon international, du viol et d'autres actes de violences, les mesures prises au niveau national et international sont peu satisfaisantes et restent inadéquates. Les séances de suivi socio-psychologique avec les victimes ont également mis en lumière l'importance du processus curatif. Ainsi, le problème de violence concerne toute la société et existe dès l'antiquité jusqu'à nos jours.

Ainsi, nous trouvons, en Afrique, que beaucoup de personnes sont victimes de toutes sortes de violences et surtout les vulnérables parmi les quels sont comptés les femmes et dont les blessures internes sont nombreuses et graves mais aussi les hommes connaissent une violence conjugale qu'ils ont difficile à exprimer.

En effet, les données enregistrées ne semblent avoir qu'une valeur informative limitée puisqu'elles ne reflètent encore qu'un sujet compte tenu de la culture Congolaise.

---

<sup>1</sup> UNICEF(2005), *manuel de formation sur la prise en charge des victimes des violences sexuelles dans la situation de conflit*, Goma, décembre.

<sup>2</sup> La violence est. inacceptable, violence conjugal. Que faire? (2004), Genève: document conçu ET éduqué par le service pour la promotion de l'égalité entre home et femme, le Centre de consultation LA VIE et solidarity femme.

Le fait que les statistiques criminelles de la police en Afrique ne concernent que le nombre de dénonciations pénales enregistrées, constituent une limite à l'exactitude de ces chiffres<sup>3</sup>.

Notons que, les victimes qui ne sont pas prêtes à porter plainte en raison de la culture ou de peur de ne pas être entendues ne sont pas prises en compte.

Il est impossible de fournir des chiffres au sujet de la problématique des hommes battus par leurs conjointes.

Comme nous l'avons déjà vu, se reconnaître comme homme battu ou maltraité par son épouse ou victime de violence conjugale est particulièrement difficile pour lui de le dénoncer puisque cela porte atteinte à ses caractéristiques identitaires d'homme fort et protecteur que lui attribue notre société. Il est difficile pour les hommes de demander et d'accepter de l'aide pour ce genre de problèmes.

Avant tout, c'est le poids de la honte qui scelle le silence et l'isolement de ces hommes. En effet, un homme qui se montre faible, violenté par sa conjointe est traumatisé et humilié, sa honte résulte donc de la contradiction entre ce qu'il faut être pour se faire reconnaître socialement et l'identité qui lui est attribuée<sup>4</sup>.

Elle porte atteinte à l'estime de soi et le vulnérabilise d'avantage.

Les sentiments de l'homme pour sa conjointe complexifient la situation. Ce dernier se trouve face à un conflit de loyauté. Briser le silence pour sortir de sa condition c'est aussi trahir une personne chère et aimée. De plus, la culpabilité joue un rôle dans ce silence.

Et comme la violence est une atteinte à l'intégrité physique, morale et psychologique à la personne humaine, les hommes survivants de ce fléau souffrent souvent des graves blessures internes qui demandent d'importantes interventions surtout qu'il n'y a presque pas de structures qui prennent en charge ces genres de cas suite aussi au manque du personnel qualifié, dans le domaine mais aussi il y a moins des cadres y afférent et l'incapacité de prendre en charge ces victimes à tous les niveaux

C'est le problème que connaît la RDC toute entière et particulièrement dans la Province du Nord-Kivu où la vulnérabilité est devenue monnaie courante et surtout dans le territoire de Nyiragongo en groupement de Kibumba. La pauvreté ne se partage pas, malheureusement, elle devenue monnaie courante surtout dans les milieux ruraux de la RDC et la couche la plus victimisée par ce phénomène de crise ces derniers temps, est composée d'hommes contrairement à ce qu'on peut penser. Ainsi, certaines interrogations autour de la problématique de cette violence faite aux hommes par leurs

---

<sup>3</sup> DALLAIRE, Y. 2002, *la violence faite aux hommes : une réalité tabou et complexe*, Québec : option santé <sup>4</sup> L'homme battu : *un tabou au cœur du tabou*. Québec : option santé.

conjointes, s'avèrent nécessaire surtout dans le groupement de Kibumba où l'homme, généralement et à la vue de tout le monde, a toujours tendance à dominer la femme: Quelles peuvent être les causes mais aussi les conséquences de la violence basée sur le genre faite aux hommes par leurs conjointes ? Y'a-t-il un texte juridique relatif à ce cas particulier de violence basée sur le genre faite aux hommes par leurs conjointes ? Comment peut-on remédier à cette problématique ?

D'emblée, nous nous rendons compte que lorsque la femme prend la totalité de responsabilité au niveau du ménage, elle a tendance de dominer car, dit-on, la main qui donne a toujours été au-dessus de celle qui reçoit. Mais aussi, le complexe d' « infériorité économique » joue sur le psychisme de l'homme. Ainsi, les conséquences psychosomatiques sont les plus observées chez les hommes victimes de la violence basée sur le genre faite aux hommes. Malheureusement pour ce cas précis, aucun texte, à notre connaissance, n'est jusque-là mis sur place pour orienter des cas pareils. Cependant, pour tenter d'y remédier, une prise en charge psychosociale des hommes victimes des violences relatives aux genres, serait une urgence et pourrait se focaliser sous l'angle de vulgarisation sur la loi portant violence faite aux hommes, la dénonciation, promouvoir la masculinité positive, la création d'emploi,...

Les objectifs de cette étude, se résume en ses termes :

- ✓ Informer sur la violence basée sur le genre faite aux hommes par leurs conjointes,
- ✓ Dégager les causes et les conséquences de ces types de violences méconnues,
- ✓ Proposer quelques pistes de solutions relatives à cette situation très problème.

## **.2. APERCU THEORIQUE DE LA VIOLENCE BASEE SUR LE GENRE**

En parlant de la violence basée sur le genre, nous entendons de tout acte commis par l'un des partenaires de deux sexes opposés et lequel acte transgresse les tâches, ou les attributions et le pouvoir de l'autre.

Par exemple, une épouse qui impose à son époux la garde des enfants, aller prendre de l'eau à la rivière, le contraindre des relations sexuelles,... Selon l'histoire, ce constant remonte de temps les plus anciens.

Actuellement, plusieurs autres actes s'appuyant sur des faits juridiques manifestent la violence basée sur le genre et surtout qu'ils sont mal orientés. C'est le cas de la parité qui est interprétée contrairement à sa conception où les femmes cherchent à être égales à leurs maris même dans leurs foyers (travaux domestiques, autorité familiale,...)

- Sur le plan d'insatisfaction sexuelle d'avec leurs conjointes, on remarque certaines femmes qui séduisent des hommes moyennant des moyens financiers

et matériels à entrer en relation sexuelle avec elles et sans leur consentement psychologique (hommes).

De pire, ces genres de relations, elles les contraignent aux jeunes garçons dont leur âge est extrêmement inférieur à leurs femmes.

- Par ailleurs, on constate beaucoup d'épouses qui frustrant leurs époux publiquement ou au sein de leurs foyers en imposant ces derniers des travaux contraires à leurs statuts de chef de la famille, en les privant des interventions communicationnels pendant les débats ou les cérémonies publiques (prises des décisions, offrir des cadeaux et assistances aux tierces personnes, interdiction de jeux de loisir, actes d'amusement publique, retour à domicile aux heures non convenues,.

Il est à constater que ces genres de violences basées sur le genre, non seulement elles traumatisent la victime, mais aussi elles sont à la base de quelques actes répugnés extrêmement par la société.

Parmi ces actes, nous pouvons citer quelques-uns dont il s'agit :

- Le tabou de société : Ici nous faisons allusion à la pédophilie qui est une attirance sexuelle pour les enfants, la zoophilie qui est une attirance sexuelle pour les animaux, l'homosexualité qui est une attirance sexuelle vers un partenaire du même sexe.

C'est seulement depuis peu que notre société a un droit de regard envers la sphère intime et notamment la violence conjugale. Auparavant, ce qui s'y passait ne regardait que le couple ; cela relevait de leur vie privée et les problèmes rencontrés devaient s'y résoudre par eux-mêmes. A ce jour, le problème de la violence au sein du couple est une affaire publique, reconnue et punie par la loi. Mais pour beaucoup, c'est encore s'immiscer dans la vie privée du couple et porter un jugement sur leur mode relationnel.

Afin de mieux comprendre ce tabou, il nous faut partir de la violence en général. Une petite fille ou une femme qui se bagarre a l'étiquette d'un «garçon manqué». Dans l'imaginaire collectif, seules les femmes semblent pouvoir être victimes de violence<sup>4</sup>.

Certes, les femmes violentées existent et il faut bien évidemment s'occuper de ce problème mais les hommes victimes de violence conjugale ne sont pas épargnés et la société tarde à en prendre conscience. Parler d'homme battu est politiquement incorrect.

- La violence masculine conjugale

---

<sup>4</sup> TORRENTS. Op.Cit

La caractéristique de ces différents types de violence conjugale envers les hommes semble se focaliser sur les lieux de réalisation masculine dans le domaine public et privé. Contrairement à la violence conjugale envers les femmes qui se déroule surtout au sein de la famille où ces dernières tiennent un rôle de mère au foyer, la violence envers les hommes peut se déplacer hors du foyer, dans la sphère publique, environnement de leur rôle social. Cette atteinte de la sphère publique a, bien évidemment, des répercussions au sein de la sphère privée.

Dans la sphère publique, la femme cherche à réduire au maximum les liens sociaux de son conjoint afin de l'isoler complètement, ce qui alimente sa souffrance puisque comme l'a dit Muriel SALMONA, «l'homme est social ou il ne l'est pas». Cet isolement social protège et maintient la relation de violence dans le couple : « elle m'interdit parfois de sortir en me menaçant ainsi : si tu veux partir, tu ne passeras plus sur le corps»<sup>5</sup>.

Par ailleurs, le travail de l'homme occupe une place très importante dans son épanouissement. Cela lui donne la possibilité de se réaliser dans une autre sphère que celle du couple. La conjointe en est consciente et va infiltrer ce milieu en risquant de mettre en danger l'identité professionnelle de l'homme et sa place de travail. Cette violence peut être indirecte, en dénigrant ses compétences : «de toute façon ton travail de merde...»<sup>6</sup>. Face à cette situation, l'homme est souvent obligé de dévoiler sa vie de couple pour ne pas perdre sa crédibilité professionnelle. Il se retrouve à gérer son rôle conjugal et son rôle professionnel en même temps, ce qui est conflictuel. En cherchant à affaiblir l'homme dans son rôle professionnel, la femme met en danger, par la même, la position de chef de famille et l'autorité de son conjoint : «le travail est le support des rôles d'époux et de père». La sphère privée est, par répercussion, également touchée : «j'étais à bout car je sentais que j'allais perdre mon travail et aussi ma femme si je n'avais plus d'argent» Muriel SALMONA<sup>7</sup>.

Les atteintes dans la sphère privée sont dirigées sur les différents rôles que l'homme occupe au sein de la famille. Celui d'amant, par exemple, où la femme peut refuser tout rapport sexuel ce qui, pour certains hommes, est le plus grand déshonneur et la plus grande frustration possible. Ces relations sexuelles peu épanouissantes contribuent à diminuer l'estime de l'homme puisque la femme remet en question son pouvoir de séduction et sa virilité.

---

<sup>5</sup> Muriel SALMONA,(2010), *proposition pour améliorer la pris en charge et les soins de victimes des violences sexuelles*, MAI.

<sup>6</sup> TORRENTS, OP. CIT, page 47

<sup>7</sup> Muriel SALMONA (2008), *violence sexuelle et situation paradoxale de dépendance à l'agresseur*, Février ? PAGE 22



Le rôle de partenaire est également affecté. La femme n'a plus de reconnaissance envers son conjoint et ne le respecte plus, au point de l'utiliser comme son «homme à tout faire». Par exemple, elle lui confie les tâches ménagères en soulignant son incompetence à l'aide de critiques et de reproches: «j'ai parfois nettoyé et elle recommence derrière moi, juste pour m'écraser» (Jules). Dans notre société, le travail autorise l'homme à souffler et décompresser quand il rentre à la maison. La femme assure généralement une grande partie de tâches ménagères. Le fait d'inverser ses rôles diminue la valeur du travail de l'homme, son intérêt et sa considération. L'homme se sent donc humilié et pas estimé à sa juste valeur.

Certaines femmes vont même jusqu'à pousser leur conjoint à les frapper afin qu'elles puissent se positionner en tant que victime au regard de la société. De ce fait, l'homme devient son propre danger et craint ses comportements. « Tout ce qu'elle fait ou qu'elle a fait contre moi, elle m'accuse de l'avoir fait à elle. C'est marrant parce que dans plusieurs services sociaux, on croit ma femme».

Pour finir, le rôle de père est extrêmement fragilisé dans ces relations conflictuelles. L'homme reste très souvent dans l'univers familial en raison des enfants, de peur de les perdre s'il part.

La plupart du temps, la femme essaie de détruire la relation père - enfant et de couper les liens affectifs : « elle m'isole des enfants. Elle refuse de me servir à manger avec le reste de la famille »<sup>8</sup>. C'est une énorme souffrance pour ces pères qui se sentent toujours impuissants et comme « amputés » de leur rôle.

Comme nous venons de le voir ces violences, quelles qu'elles soient, ont pour but d'attaquer et de démolir l'homme dans les rôles qu'il tient au sein de la société et de la famille. Il existe une violence spécifique pour chaque rôle qu'occupe l'homme. Il est un être social et la violence conjugale ne se limite pas à la sphère privée mais vise aussi à déstabiliser son identité professionnelle et son environnement social : «l'identité n'est donc jamais une donnée acquise »<sup>9</sup>.

La société a sa part de responsabilité car l'homme est soumis à la moquerie et à l'incrédulité de celle-ci. En raison des représentations sociales «être battu invalide l'homme.

En outre, certaines autres femmes commettent beaucoup d'autres actes qui mettent mal à l'aise à leurs maris et lesquels sont à la base des conflits qui déchirent de fois leurs foyers.

C'est le cas de l'infidélité qui s'explique par le fait d'entrer en relation sexuelle avec des partenaires outre les leurs, s'adonner à des activités religieuses (chambres de prière,

---

<sup>8</sup> TORERENTS Op. Cit, page 59.

<sup>9</sup> DEBRAY D et AL, *psychiatrie, syndromes et maladies*, Masson, Paris, 4<sup>ème</sup> Ed, page 26

offrande d'un patrimoine familial, sortie avec les serviteurs de Dieu, adhésion à une religion, ...) sans consentement de leurs conjoints ;

Par ailleurs, il y a aussi d'autres faits commis par les femmes qui sont en l'encontre de la culture du milieu et qui créent de la frustration chez leurs maris. En titre exemplatif, il s'agit du retour à domicile aux heures tardives, la consommation de la boisson alcoolique, fumer du tabac, habillement excentrique, abandon du foyer, séparation du corps, ... fait par l'épouse sans le consentement de son époux. Après avoir constaté ces différents fléaux commis contre les maris par leurs conjointes, certains pouvoirs publics, sociétés civiles, ONGs,... s'y sont impliqués pour atténuer leurs ampleurs selon les contextes régionaux.

C'est dans ce cadre que nous allons parler de la gestion de la violence relative au genre par les différents acteurs (pouvoir public société civile, ONGs) selon le contexte tant temporel que régional.

Les hommes du groupement de Kibumba ne sont pas indemnes car leur masculinité est affectée et touchée par les différents événements horribles, touchant le milieu, faisant à ce que la population devienne de plus en plus violente. Voilà pourquoi nous voulons prévenir les violences dans notre milieu, apporte notre assistance psychosociale aux hommes vulnérabilisés par les conflits et guerres en cultivant en lui une masculinité positive à travers les groupes thérapies.

### **3. CADRE METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE**

Etant donné que nous avons utilisé les données récentes récoltées auprès des hommes victimes des violences basées sur le genre encadré dans les églises, associations, et certaines autres organisations, nous avons fait une étude transversale et observatrice.

La méthode descriptive nous a été indispensable car nous avons eu l'occasion de décrire les phénomènes violence faite aux hommes par leurs femmes, décrire ses causes ainsi que ses conséquences.

Notre population d'étude a été constituée par les marié(e)s considérant que le cas de violence basée sur le genre s'observe surtout dans le foyer. Le niveau de base dont nous estimons le nombre de cas des foyers vivants sous la violence basée sur le genre est estimé à 210 et parmi lesquels nous avons choisi 50 comme échantillonnage. Cette technique a été appuyée par une documentation tirée de la littérature existante sur ce thème.



#### 4. PRESENTATION DES RESULTATS

**Tableau 1. Identification des enquêtes selon leur sexe**

Question	Réponse	Effectif	Pourcentage
Quel est votre sexe?	Masculin	32	64
	Féminin	18	36
	Total	50	100

Sources: nos enquêtes sur terrain, 2021

Commentaire : La lecture de ce tableau montre que les hommes seront plus visés parmi nos enquêtes soit 64% contre 36% des femmes

**Tableau 2. Identification des enquêtes selon leur âge**

Question	Réponse	Effectif	Pourcentage
Quel est votre âge ?	20 à 25 ans	9	18
	26 à 30 ans	17	34
	31 à 35 ans	8	16
	36 à 40 ans	11	22
	Plus de 40 ans	5	10
	Total	50	100

Sources: nos enquêtes sur terrain, 2021

Commentaire : L'intervalle d'âge que nous avons pu consulter est celle de 26 à 30 ans soit 34%, suivi de celle de 36 à 40 ans soit 22%, en suite celle de 20 à 25 ans soit 18% des enquêtés, de 31 à 35 ans soit 16%, et enfin ceux de plus de 40 ans soit 10% de nos enquêtés.

**Tableau 3. Identification des enquêtes selon leur Etat civil**

Question	Réponse	Effectif	Pourcentage
Quel est votre Etat civil ?	Marie	50	100
	Célibataire		
	Total	50	100

Sources: nos enquêtes sur terrain, 2021

Commentaire : La totalité de nos enquêtés sont des mariés considérant qu'ils sont mieux placés pour ce cas précis de violence basée sur le genre faites aux hommes par leurs conjointes.

**Tableau 4. Le niveau de connaissances sur les violences basées sur le genre.**

Question	Réponse	Effectif	Pourcentage
Avez –vous déjà entendu parler de la VBG ?	Oui	48	96
	Non	2	4
	Total	50	100

Sources: nos enquêtes sur terrain, 2021

**Commentaire :** la majorité de nos répondants sont informés en matière des violences basées sur le genre avec 96 % suivi de la minorité qui parle le contraire avec 4 %.

**Tableau 5. Les moyens à travers lesquels ils ont pris les connaissances sur les violences basées sur le genre**

Question	Réponse	Effectifs	%
Par quel moyen avez – vous pris connaissance des Violences basées sur le genre ?	Affiches	7	14
	Journaux	6	12
	Radio	10	20
	Participation aux groupes des discussions	27	54
	TOTAL	50	100

Sources : nos enquêtes sur terrain ,2021

**Commentaire :** Il ressort de ce tableau que la participation aux groupes des discussions est la principale voie qui a permis aux enquêtés d’avoir une connaissance sur la VBG avec 54% suivi de ceux qui ont pris connaissance à travers la radio avec 20 % et la minorité parle des affiches et des journaux avec respectivement 14% et 12%.

**Tableau 6. Les personnes les plus exposées en matière des violences basées sur le genre**

Question	Réponses	Effectif	Pourcentage
Entre les hommes et les femmes lesquels sont concernés plus par la VBG ?	Hommes	19	38
	Femmes	31	62
	Total	50	100

Source : nos enquêtes sur terrain ,2021

*Commentaire : Il s'observe que les femmes sont considérées comme les premières victimes des violences basées sur le genre avec 62 % suivi des hommes avec 38 %*

**Tableau 7. Les formes des violences dont ces personnes sont victimes**

<i>Question</i>	<i>Réponses</i>	<i>Effectif</i>	<i>Pourcentage</i>
<i>Quelles sont les formes de la VBG ?</i>	<i>Violences sexuelles</i>	8	16
	<i>Violences économiques</i>	10	20
	<i>Violences sociales</i>	4	8
	<i>Violences physiques</i>	13	26
	<i>Violences psychopathologiques</i>	15	30
	<i>Total</i>	50	100

*Source : nos enquêtes sur terrain ,2021*

*Commentaire : Les violences psychopathologiques constituent la principale forme y afférente avec 30 %, suivi des violences physiques avec 26 %, violences économiques avec 20 %, et violences sexuelles avec 16 % et en fin les violences sociales avec 8 %.*

**Tableau 8. Les causes qui sont à l'origine de ces violences**

<i>Question</i>	<i>Réponses</i>	<i>Effectif</i>	<i>%</i>
<i>Quelles sont les causes des VBG dans votre milieu ?</i>	<i>Chômage des maris</i>	15	30
	<i>Me-comportement de l'épouse</i>	5	10
	<i>Influence sociale et du milieu</i>	7	14
	<i>Une vie séparée</i>	13	26
	<i>Insécurité et guerre</i>	10	20
	<i>Total</i>	50	100

*Source: nos enquêtes sur terrain ,2021*

*Commentaire : Il ressort de ce tableau que le chômage des maris est la cause la plus évoquée de la violence faite aux hommes basée sur le genre soit 30 % de nos enquêtés, la vie séparée vient en deuxième position avec 26%, suivi de l'insécurité et guerre soit 20% et l'influence sociale et le me-comportement de l'épouse vient à la fin avec 14% et 10%.*

**Tableau 9. Les conséquences des violences basées sur le genre**

<i>Question</i>	<i>Réponses</i>	<i>Effectif</i>	<i>Pourcentage</i>
<i>Quelles sont les conséquences de VBG</i>	<i>Dégout sexuel</i>	9	18
	<i>Maladies psychosomatiques</i>	14	28
	<i>Traumatisme</i>	12	24
	<i>Mort</i>	5	10
	<i>VIH SIDA/IST</i>	6	12
	<i>Rejet social</i>	4	8
	<i>Total</i>	50	100

*Source: nos enquêtes sur terrain ,2021*

*Commentaire : D'après ce tableau, les maladies psychosomatiques viennent à la première place soit 28% suivi des traumatismes avec 24%, puis le dégoût sexuel avec 18 % , le VIH SIDA/IST avec 12 % et enfin la mort et le rejet social avec respectivement 10% et 8% .*

**Tableau 7. Les stratégies prises pour lutter contre les violences basées sur le genre**

<i>Question</i>	<i>Réponses</i>	<i>Effectif</i>	<i>Pourcentage</i>
<i>Quelles sont les stratégies mises en pied pour décriper la VBG ?</i>	<i>Vulgariser la loi sur la lutte contre la VBG</i>	8	16
	<i>La dénonciation</i>	7	14
	<i>Promouvoir la masculinité positive</i>	32	64
	<i>Punir les auteurs</i>	3	6
	<i>Total</i>	50	100

*Source : nos enquêtes sur terrain ,2021.*

*Commentaire : La promotion de la masculinité positive vient en tête comme stratégies soit 64%, la vulgarisation de la loi suit avec 16%, la dénonciation avec 14% et enfin punir les auteurs avec 6% de répondants.*

**Tableau 8. Proposition pour renforcer la prise en charge des victimes des violences basées sur le genre ?**

<i>Question</i>	<i>Réponses</i>	<i>Effectif</i>	<i>Pourcentage</i>
Que pensez-vous pour renforcer la prise en charge des victimes des violences basées sur le genre ?	Création d'emploi	22	44
	Implication des victimes dans la recherche de la solution	18	36
	Soin, protection et conseil	10	20
	<i>Total</i>	<i>50</i>	<i>100</i>

*Source : nos enquêtes sur terrain ,2021.*

*Commentaire : La création d'emploi vient en tête comme solution à envisager dans la prise en charge des VBG avec 44% , l'implication des victimes dans la recherche de la solution suit avec 36% et les soins, la protection et conseil prennent la dernière position avec 20%.*

## 5. DISCUSSION DES RESULTATS

Après analyse de l'ensemble des données et informations recueillies, nous avons abouti aux constatations suivantes :

- La violence basée sur le genre faite aux hommes est une réalité dans le groupement de KIBUMBA étant donné que 96% des enquêtes affirment en être victime ;61% de ces mêmes enquêtés dénoncent avoir été violentés par leurs conjointes. Ces résultats rejoignent ceux de WELZER LANG D qui a montré que lorsque la femme a un moyen supérieur à celui de son époux le risque d'être violente par sa femme est très accentué, 89% de ses enquêtés l'ont témoigné dans son étude portant sur : Arrête tu me fais mal...<sup>15</sup>
- Quant aux causes et conséquence de la violence basée sur le genre faite aux hommes par leurs conjointes à Kibumba, nous signalons la vulnérabilité qui frappe les hommes actuellement suite au chômage de maris selon 30% des enquêtés et est l'une des causes la plus élevée qui est à l'origine de la violence basée sur le genre ; Par rapport aux conséquences de la violence basée sur le genre faite aux hommes celles-ci ont été évoquées :le dégoût sexuel (18%), les maladies psychosomatiques

(28%) ; le traumatisme (24%) ; la mort ( 10%) ; le VIH/SIDA ,IST ( 12%) , le rejet social ( 8%) ;....

- Parmi les stratégies à mettre sur pied pour atténuer la violence basée sur le genre faite aux hommes ; selon nos enquêtés ; il faut :

La vulgarisation de la loi relative à la lutte contre la violence basée sur le genre faite aux hommes par les ONG si cette loi existe soit 16%, la promotion de la masculinité positive soit 64% de nos enquêtés, toujours par les ONGs et l'implication du pouvoir étatique ;

- Enfin 42% des victimes de la violence basée sur le genre faite aux hommes préconisent la création d'emploi et 36% disent qu'ils doivent s'impliquer pour leur prise en charge pour la recherche d'une solution à leur problème. Ces résultats rejoignent ceux de nos prédécesseurs comme il a été présenté dans toute notre littérature

## **CONCLUSION**

Notre étude de recherche porte sur : « La violence basée sur le genre subis par les hommes à Kibumba dans le territoire de Nyiragingo : une réalité voilée ». Il se dégage que la situation pénible que les hommes, étant considérés comme chef de la famille, traversent ne permet pas de mériter leur positionnement naturel et par conséquent ils deviennent victimes de sous estimations à l'égard de leurs conjointes appelées naturellement « une aide ».

La perte de son identité, est conséquence soit de son positionnement social (chaumage, analphabétisme, handicap, irresponsabilité, invalidité, ...)

Cet état les victimes et les rend très vulnérable à tel point qu'ils deviennent une proie aux maladies graves donc les maladies psychosomatiques, les traumatismes, les accidents cardio-vasculaires... qui les vulnérabilisent encore d'avantage considérant que plus on est malade plus on devient pauvre.

En fin, la prise en charge psycho sociale des hommes victimes des violences relatives au genre serait une urgence et pourrait se focaliser dans ces aspects :

- Vulgariser la loi sur la violence faite aux hommes,
- La dénonciation,
- Promouvoir la masculinité positive,
- Punir les auteurs
- Création d'emploi,
- Implication des victimes dans la recherche des solutions, - Soins protection et conseil y affèrent.

## 8. BIBLIOGRAPHIE

1. Madeleine GRAWTIZ, *Lexique des sciences sociales*, 7<sup>e</sup> éd. Dalloz, Paris, 2005. Dr Muriel SALMONA, violences sexuelles et situations paradoxales de dépendances à l'agresseur, février 2008
2. Muriel SALMONA, propositions pour améliorer la prise en charge et le soin des victimes de violences sexuelles, mai 2010
3. DALLAIRE Y, *La violence faite aux hommes : une réalité taboue et complexe*. Québec : Option santé, 2002.
4. TORRENT S, *L'homme battu : un tabou au cœur du tabou*. Québec : Option santé, 2001.
5. WELZER-LANG D., *Arrête ! Tu me fais mal!, la violence domestique 60 questions, réponses*, Québec, 1992.
6. OMS (ICD-10) diagnostic and management guidelines for mental disorders in primary care
7. DEBRAY D et al., *Psychiatrie, syndromes et maladies*, Masson, Paris, 4eme édition, 2005.
8. Bible louis second (1910) : dans Ancien et Nouveau Testament ;
9. *La violence est inacceptable ; violence conjugale. Que faire*, Genève, document conçu et édité par le service pour la promotion de l'égalité entre homme et femme, le centre de consultation LAVI et Solidarité Femmes, 2004.
10. *Rapport d'activité*, Genève : Association du centre genevois de consultation pour les victimes d'infractions, 2006.
11. *Les champs des possibles*, Genève : Solidarité Femmes et Centre LAVI, 2006.
12. *Association Face à Face*, Dépliant, Genève, 2008.
13. *Père Pour Toujours Genève*, Dépliant, Genève, 2008.